

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 15 NOVEMBRE 2021

Dûment convoqué le Conseil municipal d'Aigrefeuille s'est réuni pour ce Conseil municipal à huis clos.

Conseillers présents : MM. DELSOL Yannick, GENRE Pierre, IMART Thierry, LASFARGUES William, PIGASSE Thomas, STURMEL Philippe
 et Mmes: AFONSO Djemilla, CASANOVA Céline, DUCROS Lucie, MARCHOU Marie, PLACHOT Geneviève, SEMENE Marie-Ange

Secrétaire de séance : Thierry IMART

Absente excusée : POUPOT Mary procuration à DUCROS Lucie

Absent non excusé: COULON Florian pas de procuration

La séance est ouverte à 20 h 57 par Monsieur Christian ANDRÉ, Maire.

Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 13 septembre 2021

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du Conseil municipal du lundi 13 septembre 2021.

Vote : 14 voix pour

Création poste d'ATSEM à 35 heures hebdomadaires, suppression poste d'ATSEM à 32h hebdomadaires

Monsieur le Maire explique que l'ATSEM de l'école maternelle a vu son volume horaire passé de 32 heures à 35 heures hebdomadaires depuis la rentrée scolaire de septembre 2021. Cette augmentation s'explique par la réorganisation du travail aux écoles comme par exemple le non remplacement d'un poste à 32 heures et d'un poste à 8 heures. Aussi, il convient d'ouvrir un poste à 35 heures pour l'ATSEM de l'école maternelle.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal approuve la création de ce poste à 35 heures hebdomadaires et en conséquence la suppression du poste à 32 heures hebdomadaires.

Vote : 14 voix pour

Indemnités de confection de budget 2021 pour la trésorière

Monsieur le Maire propose de verser une indemnité de confection de budget 2021 d'un montant de 45.73 € à la Trésorière.

Le Conseil municipal accepte le versement de cette indemnité.

Vote : 14 voix pour°

Convention avec Toulouse Métropole pour la dématérialisation des Déclarations d'Intentions d'Aliéner (DIA)

Monsieur le Maire explique que Toulouse Métropole va mettre à disposition des 37 communes membres des outils d'enregistrement et de suivi des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA). En effet, un portail de saisine par voie électronique réceptionnera les DIA de façon dématérialisée et les DIA encore reçues sous forme de papier seront numérisées.

Un tel dispositif permettra de fluidifier la transmission des données et de réduire ainsi les délais d'instruction. .

C'est pourquoi, il est proposé à la commune d'Aigrefeuille de signer avec Toulouse Métropole une convention relative à ce nouveau dispositif de transmission des DIA.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la signature de cette convention

Vote : 14 voix pour

Convention Territoriale Globale (CTG) 2021-2025

Monsieur le Maire rappelle que la CAF de la Haute-Garonne, les communes d'Aigrefeuille, Drémil Lafage, Flourens et Quint-Fonsegrives souhaitent conclure une Convention Territoriale Globale (CTG) pour renforcer leurs actions sur des champs d'intervention partagés dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, de l'accès aux droits et aux services, de l'inclusion numérique, de l'animation de la vie sociale, du logement, du handicap et de l'accompagnement social.

Cette démarche va permettre un diagnostic partagé qui tiendra compte des problématiques du territoire et un plan d'actions sera finalisé fin avril 2022.

Dans l'immédiat, il est proposé à Monsieur le Maire de signer une convention.

Le Conseil municipal approuve la signature de la convention Territoriale Globale.

Vote : 14 voix pour

Clos de la Marelle : attribution des adresses pour les lots 16, 17 et 18

Les 20 logements sociaux en construction au Clos de la Marelle se situent sur les lots 16, 17 et 18. Aussi, il est proposé d'attribuer des adresses à ces logements comme suit :

Pour les 3 habitations sur le lot 16 : 16 A, 16 B, 16 C chemin de la Marelle

Pour les 6 habitations sur le lot 17 : 17 A, 17 B, 17 C, 17 D, 17 E, 17 F chemin de la Marelle

Pour les 11 habitations sur le lot 18 : 18 A, 18 B, 18 C, 18 D, 18 E, 18 F, 18 G, 18 H, 18 I, 18 J, 18 K chemin de la Marelle

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'attribution des adresses telle qu'exposée par Monsieur le Maire.

Vote : 14 voix pour

La séance est levée à 21 h 35

Signature

Christian ANDRÉ
Maire d'Aigrefeuille

